



Transmission des fiches techniques de sécurité selon l'art. 31 de la réglementation REACH

Cher partenaire UNILUX,

En tant que partenaire commercial spécialisé UNILUX, vous pouvez acheter chez nous des produits tels que des nettoyants, des colles, des vernis, etc. qui sont réglementés par le règlement REACH (règlement européen sur les produits chimiques). Ces produits sont uniquement destinés à un usage professionnel.

En cas de livraison de ces produits, nous sommes tenus, conformément à l'article 31 du règlement REACH, de vous transmettre une fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006.

Afin de ne pas vous encombrer inutilement de papier, nous souhaiterions que cette transmission d'informations se fasse de manière à ce que les fiches de données de sécurité soient à votre disposition sur demande.

Avant la première livraison des produits concernés, nous vous informons dans la confirmation de commande qu'une fiche de données de sécurité existe et qu'elle sera tenue à votre disposition sur demande.

Si vous êtes d'accord avec ce type de transmission d'informations, nous vous prions de nous envoyer un bref accord écrit par e-mail.

Réponse

Email: sicherheitsdatenblatt@unilux.de

N° de client: _____

Client: _____

Je confirme mon accord pour le mode de transmission des informations.

Date

Nom

Signature

UNILUX GmbH
Nikolaus-Meeth-Straße 1
54528 Salmthal/Germany
Telefon: +49 6578 189-0 | Telefax: +49 6578 188-0
info@unilux.de | www.unilux.de

Geschäftsführung:
Jürgen Beining
Carsten Thönnies
Konrad Eltz
Dr. Julian Pötzl

Commerzbank AG
IBAN: DE11 5858 0074 0567 5777 00
BIC: DRESDEFF585
UST-IdNr.: DE148182408
Amtsgericht Wittlich HRB 42822